

DOSSIER DE PRESSE

Guinguette, balades en bateaux, voiles artistiques, animations, concert, feu d'artifice...

Découvrez l'Escale Cup, la régate tout en carton !

ESCALE EN FÊTE

vous reprendrez bien
un peu de canal ?

samedi
21 sept.
sire de Mantelot
Châtillon-sur-Loire
- GRATUIT -



Loiret
votre Département

Contact presse

Cassandre Germain

cassandre.germain@loiret.fr • 02 38 25 43 93

SOMMAIRE

- I. **Escale en fête : une 5^{ème} édition à Châtillon-sur-Loire**
- II. **L'*Escale Cup* : une course inédite dans le Loiret**
- III. **Les voiles artistiques**
- IV. **Un cycle d'animations estivales pour valoriser et animer le *Loiret au fil de l'eau***
- V. **Point sur les projets d'aménagements du *Loiret au fil de l'eau***
- VI. **Une nouvelle véloroute en projet le long du canal d'Orléans, de Chécy à Châlette-sur-Loing**

I. Escale en fête : une 5^{ème} édition à Châtillon-sur-Loire

Pour la 5^e édition d'Escale en fête, le Département propose aux Loirétains de se retrouver à Châtillon-sur-Loire pour fêter ensemble le *Loiret au fil de l'eau*, samedi 21 septembre de 10h à 22h.

De 10h à 19h30, de nombreuses animations sont prévues : ateliers de matelotage pour apprendre à réaliser des nœuds marins, balades commentées à la découverte de l'histoire des canaux et de leur environnement, déambulations de jongleurs...

L'après-midi sera également rythmée par le conteur C'Nabum, et les Fis D'Galarne et les Copains D'sabord feront revivre la tradition marinière de Loire à travers des concerts.



Des bateaux de mariners seront présents et proposeront des balades gratuites tout au long de la journée de 10h00 à 18h30.

Entre sculpture de ballons, pêche à la ligne, lecture de contes et découverte de plantes sauvages comestibles, les enfants auront aussi de quoi s'occuper.

Un marché pique-nique permettra aux visiteurs d'emporter ou de déguster sur place des produits 100% Loirétains.

À 21h30, rendez-vous le long du canal, pour un moment magique avec un spectacle pyrotechnique rythmé par la musique !

Les temps forts de la journée

- 11h00 : découverte des deux voiles de bateaux peintes par les artistes
- 16h30 : lancement de l'Escale Cup, la régate insolite et drôle de bateaux en carton
- 17h30 : remise des récompenses de l'Escale Cup
- 21h30 : spectacle pyrotechnique rythmé par la musique

Devenu incontournable, le Département renouvelle cette année l'expérience en faisant appel à 2 artistes pour imaginer des œuvres autour de l'oiseau. L'arrivée de bateaux aux voiles peintes par des artistes sera l'un des grands temps fort de la journée. L'aboutissement d'un projet inédit pour faire voguer l'art au fil de l'eau.

Evènement gratuit et ouvert à tous. Programme complet sur escaleenfete.fr

Un évènement qui s'inscrit dans la promotion du Loiret au fil de l'eau

Le rachat du canal d'Orléans par le Département, initié en 2018 et effectif en 2021, est le point de départ de ce projet touristique de grande ampleur.

Baptisé *Le Loiret au fil de l'eau* avec plus de 7 000 votes loirétains, cet itinéraire que bordent les canaux d'Orléans, de Briare, du Loing et la Loire possède tous les atouts pour devenir, d'ici quelques années, une destination touristique de premier choix qui fera la fierté des Loirétains.



Le phénomène du tourisme itinérant, doux, et l'éco-tourisme sont en pleine croissance. Le projet touristique du Loiret s'inscrit dans cette tendance : authenticité, éco-responsabilité et caractère ludique des offres sont les trois valeurs retenues à la suite d'une concertation avec les acteurs locaux.

Avec ses quatre-vingts kilomètres de voies d'eau, vingt-sept écluses, vingt-trois maisons éclusières et ses deux bases de loisirs, le canal d'Orléans offre de nombreux points touristiques inédits et des balades à vélo, en bateau ou à pied, au cœur de la forêt domaniale...

223 km d'itinéraires cyclables, au long de la Loire à Vélo et de la Scandibérique, ont été aménagés depuis 2010 par le Département. La création d'une troisième véloroute entre Chécy et Châlette-sur-Loing complètera dans les prochaines années la boucle cyclable permettant la découverte du territoire et de son patrimoine par les cyclotouristes.

Les Mariniers perpétuent la tradition de la Marine de Loire et des canaux, à travers une offre touristique (balades, animations) et le partage de la culture ligérienne. Ils sont partie intégrante des festivités (8 bateaux seront présents lors d'Escale en fête) et du Loiret au fil de l'eau.

II. L'Escale Cup : une course inédite dans le Loiret

Après le succès de l'année dernière, le Département renouvelle l'organisation de l'Escale Cup, une régate inédite de bateau en carton, le jour J à 16h30.

En famille, entre amis ou entre collègues, les participants devront, en équipe de 4 à 7 personnes, construire leur bateau 100% en carton, le jour de la course, de 13h à 17h30.

Sur place le jour J, un animateur guidera les participants pour la fabrication des pirogues cartonnées.

Chaque équipe aura à sa disposition le matériel nécessaire à la fabrication de son embarcation : carton, adhésifs... ainsi que d'un plan de montage.

Les constructions devront flotter avec deux personnes à bord.

Décorations et déguisements sont les bienvenus !

De nombreux prix à gagner

Les trois bateaux les plus rapide seront récompensés.

D'autres prix seront remis pour :

- « Oh mon bateau ! », le nom de bateau le plus original
- « Hissez haut ! », le plus beau bateau
- « Saperlipopette ! », l'équipage le mieux déguisé
- « Titanic », le plus beau chavirage
- « Ça cartonne », l'équipage qui mettra la meilleure ambiance

La remise des prix aura lieu à 17h30.

Une course écoresponsable

Après la course, le canal sera entièrement nettoyé et les bateaux seront collectés et recyclés.

Informations pratiques

- Ouvert à tous
- Inscription obligatoire gratuite sur www.escaleenfete.fr
- Les enfants mineurs doivent être accompagné d'un adulte responsable
- 4 à 7 personnes par équipage
- Savoir nager 25 mètres avec immersion
- Être présents le 21 septembre 2024, de 13h à 17h30

III. Les voiles artistiques

Pour chaque édition d'Escale en fête, le Département fait appel à deux artistes pour peindre des fresques de sept mètres sur cinq, autour de la navigation fluviale et du *Loiret au fil de l'eau*.

Peintes sur des voiles de fûtreaux traditionnels, elles seront remises à deux bateaux de marinières locaux lors d'Escale en fête :

- Les Canalous de Chailly
- Les Compagnons Chalandiers

Ces voiles deviendront des emblèmes de l'itinéraire touristique à voir et revoir au gré de la navigation des bateaux.



Les artistes impliqués dans ce projet

Pour l'édition 2024, le Département a sélectionné deux artistes urbains. Ils devront imaginer et représenter avec leur propre univers et technique l'oiseau, emblème de la boucle touristique Loiret au fil de l'eau.

Missy

Née en 1988 et originaire de Strasbourg, Missy débute son parcours artistique en 2004. On la reconnaît à ses scènes personnelles de faune et de flore. Son truc, c'est les oiseaux. Elle en dessine partout. Sur les boîtiers électriques dans la rue, sur le tramway spécialement décoré pour l'extension de la ligne E à la Robertsau, sur les murs de la rue de Sarrelouis, sur des toiles... Et même sur ses bras, où apparaît le

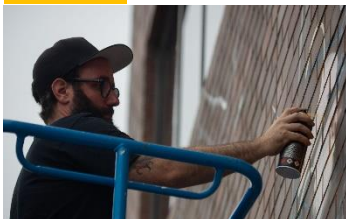


tatouage de deux moineaux. Ses volatiles préférés ? "Le toucan que je trouve vraiment beau et le troglodyte mignon. C'est un oiseau rondouillet avec de grandes pattes", répond l'artiste strasbourgeoise. Il y a deux ans, Missy, alias Lisa di Scala, a "pris le risque" de se consacrer à l'illustration et aux fresques de street-art, après avoir été graphiste indépendante pendant près de dix ans. "J'avais de plus en plus de demandes pour ce genre d'œuvres, alors j'ai décidé de voir si je pouvais m'y consacrer. C'est sans regret, je me sens complètement libre et c'est un vrai plaisir."

Ses oiseaux prennent place dans des paysages exotiques et colorés, inspirés de ses voyages. Le Pérou a particulièrement marqué Missy pour "ses montagnes, son atmosphère, sa culture et ses motifs incas".



Stom500



Cultivant un univers délirant et humoristique nourri de l'énergie euphorique des dessins animés, ce virtuose autodidacte d'un village voisin de la commune suisse de Bâle multiplie ses talents. Formé en tant que graphiste, illustrateur professionnel et graffeur de renom pour Au cours des cinq dernières années, Stom500 est, comme il se définit lui-même de façon drôle, un véritable "couteau suisse". Spray, pinceaux, acrylique ... Grandes

fresques murales ou petites toiles : il utilise des médiums et des styles aussi divers avec une prédilection pour les thèmes animaux qui, sous le vernis de l'amusement, porter un message pertinent, souvent humaniste ou écologique. A l'image de ses abeilles tourbillonnantes ou de ses bestiaires apparemment incompatibles, comme le corbeau et le renard inspirés des fables de La Fontaine.



IV. Un cycle d'animations estivales pour valoriser et animer le Loiret au fil de l'eau

Escale en fête conclut un cycle événementiel estival impulsé par le Département, pour valoriser et animer son projet touristique.

À travers un appel à projets, la collectivité a sélectionné cette année 25 projets d'associations et communes du Loiret, accompagnées par un budget de plus de 100 000 €.

Plage, guinguette, rassemblement de bateaux, etc., jusqu'au 21 septembre, les Loirétains pourront participer à différentes animations pour découvrir la Loire et ses canaux.

Par exemple, du 21 juin au 24 août, les Loirétains pourront profiter de la Guinguette Ligérienne Bauloise à Baule. À partir du 13 juillet à Gien, la 5^{ème} édition d'« Un samedi soir sur les quais » se déroulera durant quatre samedis soir, de 20h à 22h, offrant une ambiance estivale de bord de mer.

Retrouvez la liste complète des animations sur : <https://www.leloiretaufildeleau.fr>



Lancement de l'opération de valorisation des maisons éclésières

Le domaine privé du canal d'Orléans, de Combleux à Châlette-sur-Loing, comprend 23 maisons éclésières et divers terrains de loisirs.

Ce patrimoine représente un atout notable pour rythmer et animer l'itinéraire de la future véloroute du canal d'Orléans, renforçant ainsi l'attractivité touristique de la destination.

Dans ce cadre, le Département a lancé dès 2022 un programme de valorisation et reconversion touristique des maisons éclésières.

C'est ainsi que la maison éclésièrre de l'Embouchure à Combleux a été reconvertie en guinguette, suite à un tout premier appel à projets lancé en février 2022. L'offre de buvette, petite restauration et programmation de concerts acoustiques rencontre un franc succès après des combleusiens et au-delà.

Toujours en 2022, un autre appel à projets a suivi concernant 3 biens :

- La maison éclésièrre du Hateau à Coudroy
- La maison éclésièrre de Chancy-Pumara à Presnoy
- La parcelle de l'ancien camping de Fay-aux-Loges

L'objectif de cet appel à projets était d'identifier des acteurs en mesure de valoriser et d'animer ces lieux et leurs abords, en développant, par exemple, des services de

restauration (café, restaurant, guinguette), des activités de loisirs et de plein air, mais aussi artisanales, artistiques ou culturelles.

Les projets retenus doivent être compatibles avec le socle de valeurs de la marque « *Le Loiret au fil de l'eau* », qui se définit comme suit :

- « **authentique** » : une offre axée sur l'authenticité, le rapport humain et les Hommes qui font vivre le territoire ;
- « **ludique et interactif** » : des activités ludiques et interactives, permettant de transmettre l'histoire et les savoirs de façon contemporaine et attractive ;
- « **Eco responsable** » : une offre en connexion avec la nature, attentive à la protection de l'environnement.

Pour cette édition, les trois projets retenus permettront de renforcer l'offre d'hébergement touristique le long du Canal d'Orléans, au travers notamment le développement d'une offre d'hébergements insolites. Une phase préalable de travaux est nécessaire avant une ouverture des sites envisagée pour 2024 et 2025.

Pour la maison de Choiseau à Coudroy, le projet « La maison de l'éclusier de Choiseau » a été retenu. Il s'agit d'un projet d'hébergement, à travers lequel la maison éclusière sera transformée en un gîte de 5 personnes, avec différents services (barbecue, vélos, etc.). Le projet sera effectif au printemps 2025.

Les autres maisons éclusières étant occupées, leur reconversion touristique se fera de manière échelonnée dans le temps, au fur et à mesure de leur libération, de l'aménagement de la voie verte, et de l'arrivée des premiers cyclotouristes.

V. Point sur les projets d'aménagements du *Loiret au fil de l'eau*

Le Département met en œuvre vaste programme d'aménagements depuis 2018, autour de trois axes :

- la lutte contre les crues
- la restauration du patrimoine
- le développement touristique passant notamment par la réalisation d'une véloroute.

Rénovation des ouvrages hydrauliques, réfection des berges

Ces travaux se poursuivent depuis 2019. En 2024, 1,2 M d'euros y seront consacrés.

Le programme 2024 concerne les ouvrages hydrauliques suivants :

- l'aqueduc du ruisseau de la Rabrie à Sury-aux-Bois
- l'aqueduc du Huillard à Châtenoy
- les déversoirs de Chancy (Presnoy) et du Hateau (Coudroy)

Au sujet des berges, les travaux concerneront en 2024 :

- l'effondrement de berge à Combreux
- les berges au point de partage à Coudroy
- la réparation d'effondrement de berges à Chécy,
- les berges de la digue du Gué des Cens à Vieilles-Maisons-sur-Joudry

Alertes inondations

Un système d'alerte aux inondations sur le versant Loire est opérationnel depuis mai 2020 et permet de croiser le niveau d'eau du canal, le niveau de saturation des sols et la pluviométrie annoncée par Météo France. L'objectif est ainsi de prendre les mesures adéquates et de prévenir les communes concernées le plus tôt possible.

Requalification de la base de loisirs de l'étang de la Vallée à Combreux

Convaincu du potentiel touristique de cet étang de 70 hectares, le Département a réalisé en 2021 d'importants travaux de réhabilitation de la plage et de ses abords, pour un montant total de 750 000 euros (assainissement, destruction et reconstruction du bloc sanitaire, amélioration de la circulation sur le parking, mise en œuvre de jeux de plein air). En 2024, divers travaux de valorisation touristique, avec notamment la recharge en sable de la plage seront réalisés. L'étude relative à la lutte contre les cyanobactéries à l'étang de la Vallée à Combreux sera poursuivie.

Requalification de la base de loisirs de l'étang des Bois à Vieilles-Maisons-sur-Joudry

En 2024, l'étude relative à la requalification de la base de loisirs de l'étang des Bois à Vieilles-Maisons-sur-Joudry sera poursuivie.

Restauration de 9 écluses du canal d'Orléans

Le programme comprend la restauration de 9 écluses :

- Cinq écluses doivent être restaurées sur le versant Loire (deux à Combleux, Mardié, Donnery, Vitry-aux-Loges) et deux sur le versant Seine (Sainte-Catherine à Pannes et La Folie à Châlette-sur-Loing), avec mise en place de clapets amont afin de mieux anticiper et gérer les montées d'eau.

L'écluse de Vitry-aux-Loges a bénéficié de travaux de restauration, de la pose d'un nouveau clapet de 6,5 tonnes et de portes. Il sert à réguler automatiquement le niveau d'eau, son ouverture permettant d'obtenir un écoulement plus important en cas de crue. Le clapet est arrivé par convoi exceptionnel et a été gruté à son emplacement en novembre 2021. Les travaux se sont déroulés de mai 2021 à mai 2022. Le coût de cette opération s'est élevé à 1,54 M€, sur un total de 10,5 M€ estimés pour l'ensemble de ces restaurations avec clapets.

En 2023, la pause de clapets (comme sur l'écluse de Vitry-aux-Loges) sur les écluses de Sainte-Catherine à Pannes et de la Folie à Châlette-sur-Loing a été réalisée.

- Par ailleurs, avec la remise en état des écluses de Choiseau et La Chaussée à Coudroy, inaugurée en avril 2023 (1,3 M€), l'ensemble des écluses du versant Seine est opérationnel jusqu'à Grignon. Leurs portes ont été refaites en bois selon leurs caractéristiques initiales car celle de Choiseau est inscrite aux Monuments Historiques.

L'année 2024 sera principalement consacrée à la mise en place d'un clapet amont sur l'écluse de Pont-aux-Moines à Mardié, afin d'obtenir une capacité d'évacuation maximale en cas de crue.

Des études de maîtrise d'oeuvre se dérouleront parallèlement pour d'autres travaux à réaliser dans les prochaines années (réhabilitation et mise en place de clapet sur les deux écluses de Combleux et sur celle de Donnery).

À fin 2024, 6 écluses seront restaurées sur les 9 prévues.

Les vannes de l'écluse de Machot, à Saint-Maurice-sur-Fessard, seront automatisées en cette année 2024 afin de sécuriser le bief, classé barrage.

VI. Une nouvelle véloroute en projet le long du canal d'Orléans, de Chécy à Châlette-sur-Loing

223 km d'itinéraires cyclables ont été aménagés depuis 2010 par le Département du Loiret, le long de la Loire à vélo et de la Scandibérique le long des canaux du Loing et de Briare.

Afin de compléter cette boucle cyclable, une troisième voie verte est en projet. Son tracé suivra le canal d'Orléans sur environ 70 km, traversera **18 communes** et sera ponctué de **9 aires de repos** (Donnery, Fay-aux-Loges, Vitry-aux-Loges, Sury-aux-Bois, Châtenoy, Grignon, Chailly-en-Gâtinais, Chevillon-sur-Huillard, Châlette-sur-Loing).

Celles de Fay-aux-Loges, Sury-aux-Bois et Chailly-en-Gâtinais seront notamment dotées d'équipements plus importants (toilettes sèches, des appuis vélos dont certains avec possibilité de recharge électrique, bancs, transats, tables de pique-nique, etc.).

L'ensemble du nouvel itinéraire cyclable sera entièrement finalisé pour la saison touristique 2025.

La structure sur laquelle reposera la voie verte sera d'une largeur de 3 m avec une voie roulante de 2,5 m. Le revêtement sera clair, à faible impact environnemental. La sécurité est un aspect important du projet avec notamment la réalisation d'élargissements sous des ouvrages à Mardié, Sury-aux-Bois et Saint-Maurice-sur-Fessard, afin de faire passer les cyclistes sous des routes à fort trafic. Les passages dangereux où des risques de chute ont été identifiés seront équipés de garde-corps.



Calendrier : une réalisation entre 2022 et 2025, en plusieurs phases

A la suite d'une phase de concertation avec les territoires en septembre 2021, et de l'enquête publique en octobre, l'autorisation de travaux a été accordée en mars 2022 et les travaux ont démarré en avril 2022.

La réalisation a été divisée en 3 tranches pour un montant total de 15 M€. Une première tranche part de Montargis, une deuxième partira de Chécy et la dernière permettra la jonction :

2022 : section Buges (Châlette-sur-Loing) – Chancy (Presnoy)

Après plusieurs années consacrées aux études et aux procédures administratives, les travaux de la première tranche de la véloroute entre Châlette-sur-Loing et Presnoy ont été réalisés en 2022.

16 premiers kilomètres ont été aménagés sur une largeur de 2,5 m le long du canal et sont praticables depuis le début de l'année 2023, permettant ainsi des déplacements aisés pour les cyclotouristes mais également pour les locaux et les vélotafeurs toujours plus nombreux.

Ainsi 9 733 passages de vélos ont été recensés entre le 1^{er} janvier 2023 et le 11 juin 2023, sur le compteur installé à Buges au départ de l'itinéraire.

Sur le parcours, une aire de repos a été créée à Chevillon-sur-Huillard, avec la mise à disposition de bancs, tables, appuis vélos et d'un panneau relais info-services, ainsi que la plantation d'une quinzaine d'arbres fruitiers.

Afin d'assurer la sécurité des cyclistes, le passage sous la RD2160 à Saint-Maurice-sur-Fessard a fait l'objet d'un élargissement et de mise en place de garde-corps permettant une traversée confortable et sécurisée.

Des panneaux de signalisation jalonnent l'ensemble du parcours afin de guider les cyclistes.

Le montant total des travaux s'élève à près de 4,4 M€.

2023 : Chécy – Vitry-aux-Loges

Cette seconde section, comprise entre l'écluse de Vitry-aux-Loges et le pont Auger à Chécy, représente une longueur de 20 km.

Les travaux ont débuté le 15 mai 2023 sur la commune de Vitry-aux-Loges, pour une durée de 7 mois.

3 aires de repos seront aménagées à l'automne le long du parcours sur les communes de Donnery, Fay-aux-Loges et Vitry-aux-Loges.

En parallèle, ont également débuté des travaux sous le passage sous la RD960 au niveau de Pont-aux-Moines à Mardié afin d'assurer la sécurité des cyclistes, avec la mise en œuvre d'un élargissement et la mise en place de garde-corps permettant une traversée confortable et sécurisée. Ces travaux seront terminés fin juillet.

Le montant total des travaux s'élève à près de 5,2 M€.

2024 : Vitry-aux-Loges - Presnoy

Ce troisième et dernier tronçon est en cours de réalisation. Il comprend 35 kilomètres, soit quasiment la moitié du linéaire.

La promesse de retombées économiques importantes pour le territoire

L'objectif du Département, avec la création du produit touristique fluvestre *Loiret au fil de l'eau*, est d'attirer une clientèle familiale et cyclo-touristique, de provenance francilienne et nord-européenne, en misant sur le court-moyen séjour.

Les retombées économiques de la Loire à vélo dans le Loiret sont aujourd'hui de l'ordre de 30k€/km/an. Le Loiret au fil de l'eau totalisera à terme près de 290 km de voies cyclables, soit des retombées économiques pour le territoire pouvant aller jusqu'à 8,7 M€ par an.





Département du Loiret
45945 Orléans
Téléphone : 02 38 25 45 45
www.loiret.fr • services.loiret.fr